

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Procès-verbal du Conseil Municipal du 13 septembre 2019

Membres présents : 10

Agnès THIBAUT, Bernard CHAUVIN, Michel GIRAULT, Michel POULIN, Jean-Pierre AMOUREUX, Régis DEXANT, Sébastien GAY, Aline MOLLER-GRASSER, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absentes excusées :

Marina BANAS

Gaëlle FORNETTE-BONJUS, a donné son pouvoir à Sébastien GAY,

Patricia ROBIN-IBANEZ, a donné son pouvoir à Agnès THIBAUT.

Madame le Maire ouvre la séance à 18h et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du 02/07/2019

Convention pour le Relais d'Assistantes Maternelles

Point sur les travaux du Gîte

Tarifs Gîte

Point sur la rentrée scolaire

Présentation du rapport d'activités de la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs

Travaux de sécurisation

Délibération RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Questions et informations diverses

Procès-verbal du conseil municipal du 02/07/2019 : approuvé à l'unanimité

Convention pour le Relais d'Assistantes Maternelles :

La CCSE propose nouvellement ce service et il n'est plus opportun de signer une convention avec la CCSR.

Point sur les travaux du Gîte :

La fin des travaux est proche : dès que l'escalier sera posé (semaine 38) une visite des lieux sera organisée pour tous les membres du conseil.

En l'absence de solde définitif, on peut déjà constater que le dépassement du coût des travaux a été limité.

L'inauguration du gîte et de la salle des fêtes aura lieu le samedi 14 décembre matin en présence de Mme la Ministre Jacqueline GOURAULT. M. le Président du Conseil Régional et M. le Président du Conseil Départemental ont également été contactés.

Question de l'adhésion aux Gîtes de France : après discussion il apparaît opportun d'obtenir ce label. En effet, en matière de communication, de référence à une catégorie (nombre d'épis) de guide dans l'aménagement et la gestion du gîte, cet accompagnement peut être précieux la 1^{ère} année. Passée la phase d'expérimentation le conseil avisera s'il y a lieu ou non de renouveler le contrat.

Une extension sur le site de la mairie permettra aux clients potentiels de consulter le planning d'occupation ; toutefois les réservations se feront en mairie.

M. Jacky GAY a proposé, par l'intermédiaire de son fils, sa collaboration bénévole à la gestion du gîte : il en est vivement remercié.

Tarifs Gîte : une étude de prix a été faite à partir des pratiques des gîtes alentour.

Il est décidé d'attendre les résultats de la visite des Gîtes de France pour statuer définitivement sur la grille à appliquer.

Point sur la rentrée scolaire : nouvelle Directrice à Marcilly, Mme Marion COSTA

Une nouvelle Inspectrice également, venue avec 3 collègues pour compter les élèves le jour de la rentrée...

Contact a été pris avec le diabétologue du CHR d'Orléans pour le suivi d'un élève.

Présentation du rapport d'activités de la CCSE : document fourni et très intéressant.

Des questions se posent quant à la gestion du Centre Intercommunal d'Action Sociale : Mme le Maire est en charge de rassembler les informations nécessaires.

Travaux de sécurisation : cette opération comporte plusieurs volets (réalisation de 3 plateaux en sortie de village, aménagement d'un chemin piétonnier route de Salbris, votés lors du conseil municipal du 23 janvier 2019, s'y ajouteraient éventuellement l'éclairage pour cette section et peut-être la voirie et l'éclairage de l'impasse du Marais). Une demande de plateau route de Selles St Denis a été reçue en Mairie.

Elle peut faire l'objet de 3 types de subvention (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, Dotation d'Aménagement de Développement Durable, Dotation de Solidarité Rurale) avec des règles propres...

Devant la complexité du montage, Mme le Maire propose de présenter lors d'une prochaine réunion, un tableau récapitulatif permettant d'éclairer les choix, de dégager les priorités en toute sécurité financière.

En marge il y a lieu de s'informer sur le projet de déviation des camions à partir de Neung sur Beuvron en direction de Romorantin.

Délibération RGPD : cette mise en place obligatoire est portée par la CCSE qui demandera à chaque commune bénéficiaire sa contribution.

Questions et informations diverses :

- Organisation par Sologne Nature Environnement d'un géocaching (chasse aux trésors) sur la faune, la flore, le patrimoine mercredi 23 octobre 2019 sur les chemins communaux de Marcilly. Rendez-vous place de l'Eglise à 18h.
- Bloc-prises devant la salle des fêtes pour éviter la multiplication des câbles lors de manifestations extérieures : le coût en l'état actuel s'élève à 4 500 €. Jugé trop important pour l'instant par rapport à la fréquence d'utilisation.

- La Mairie a reçu le PV de bornage du géomètre dans le litige avec Mme O. GANGNAT : celui-ci a établi que le fossé appartenait à celle-ci ; de fait l'entretien lui incombe.
- Vœux du Maire : soirée du 4 janvier 2020
- Indemnité à verser au diocèse pour le gardiennage de l'église : 120.97 €
- Restes à recouvrer : la Perception s'est montrée très efficace dans le recouvrement des factures d'eau notamment. Il y a lieu tout de même d'admettre en non-valeur (ANV) certaines créances éteintes (2862.80 € + 213.80 € pour la commune et 1510.87 € + 25.24 € sur le budget de l'eau)
- Accès à la déchetterie de Neung pour les Marcigaultais : la proximité l'imposerait, mais l'appartenance des communes à des syndicats différents pourrait induire un surcoût pour le SMICTOM. La question va être soulevée afin que le bon sens l'emporte...
- Ecole privée : la facturation par le diocèse se poursuit.
- Classe verte de Mme GAYTE, professeure des écoles : celle-ci a fait parvenir à la mairie un livret fabriqué par les élèves. Qu'elle en soit remerciée !
- Devoir de mémoire : suite aux cérémonies du 75^{ème} anniversaire du débarquement de Provence le 15 août 1944, proposition est faite de nommer une rue ou une place en souvenir de cet évènement. Les prochains travaux de mise à jour de l'adressage pourraient en être l'occasion.
- Prévention routière (rappel) : séance destinée aux Séniors et autres le 17 octobre 2019 à 14h30 à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

La secrétaire de séance

Le Maire